



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2015 DE L'ARRONDISSEMENT DE L'ÎLE-BIZARD-SAINTE-GENEVIÈVE

AVIS est par les présentes donné, conformément à la Charte de la Ville de Montréal, qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement sera tenue **LE LUNDI 6 OCTOBRE 2014 À 19 HEURES** à la salle Pierre-Paiement située au 13, rue Chauret à Sainte-Geneviève, afin d'adopter le budget de fonctionnement 2015 de l'arrondissement.

**DONNÉ à Montréal,
Arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève,
ce vingt-quatrième jour du mois de septembre deux mille quatorze.**

Nicole Trépanier
Secrétaire d'arrondissement substitut

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, secrétaire d'arrondissement substitut, certifie que l'avis ci-dessus a été publié dans un journal local le vingt-quatrième jour du mois de septembre deux mille quatorze et qu'une copie a été affichée à la mairie d'arrondissement et au point de services le vingt-cinquième jour du mois de septembre deux mille quatorze.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce vingt-cinquième jour du mois de septembre deux mille quatorze.

Nicole Trépanier
Secrétaire d'arrondissement substitut